



# PROGRAMME COMMUNAUTAIRE

MANDAT 2008 – 2014

Présentation des orientations politiques, économiques, sociales,  
environnementales et des perspectives d'aménagement et de développement  
du territoire souhaitées par

**La Communauté de Communes du SEIGNANX**

**Document de Travail, de Communication et de  
Réflexion**

**SOMMAIRE**

<b>Préambule.....</b>	<b>3</b>
<b>Favoriser un développement économique durable.....</b>	<b>4</b>
<b>Mettre en œuvre une politique de Tourisme Durable.....</b>	<b>5</b>
<b>Améliorer et élargir la gestion de la voirie communautaire.....</b>	<b>6</b>
<b>Fournir un logement adapté à tous les habitants du Seignanx.....</b>	<b>7</b>
<b>Développer et harmoniser la politique sociale dans le Seignanx.....</b>	<b>8</b>
<b>Préserver et valoriser notre environnement.....</b>	<b>9</b>
<b>Créer une cohérence de territoire pour l'aménagement de l'espace.....</b>	<b>10</b>
<b>Faire connaître les missions de La Communauté et développer les animations.....</b>	<b>11</b>
<b>Infrastructures et équipements intercommunaux.....</b>	<b>12</b>
<b>Améliorer les déplacements en favorisant les transports publics.....</b>	<b>13</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>14</b>

**PREAMBULE**

2014  
2008

**Ensemble autour d'un projet ambitieux pour le Seignanx.**

Situé à l'extrême Sud Ouest du département, en périphérie de l'agglomération Bayonnaise, le Seignanx a trop souvent été considéré comme un territoire à la marge de ces deux entités. La constitution de la Communauté de Communes a été une réponse à cette problématique. Elle a traduit la volonté des élus du canton de prendre en main leur destinée, pour ne plus être dépendants de décisions prises par d'autres.

Depuis 15 ans, chaque citoyen du Seignanx contribue de la même façon au développement de la Communauté de Communes. Grâce à une politique volontariste de tous les instants, les élus du Seignanx se sont attachés, unanimement, à construire une identité pour notre territoire. Grâce à ce travail, des compétences essentielles au « *Bien Vivre Ensemble* » ont été transférées à la Communauté de Communes. En matière de développement économique, d'urbanisme, de création de logements sociaux, de voirie, d'environnement, de gestion des déchets, de tourisme et d'animation, des avancées significatives ont été réalisées. Les bases d'un aménagement concerté du territoire ont été posées.

Mais aujourd'hui, chaque habitant devrait pouvoir bénéficier des mêmes services publics. Chaque jeune devrait accéder aux mêmes services pour se construire ; de la petite enfance à l'adolescence. Toute personne en difficultés devrait bénéficier du même niveau d'action sociale ou d'un même accès facilité au logement. Or à l'heure actuelle ce n'est pas le cas. Il existe encore des inégalités dans le Seignanx, certaines compétences transférées à la Communauté ne bénéficient pas de moyens suffisants pour répondre aux aspirations des habitants.

Pour compenser ces inégalités, pour élever le niveau des compétences transférées, pour mener un projet ambitieux et solidaire, la richesse créée dans le Seignanx doit profiter à tous les citoyens. C'est cette valeur de partage pour l'ensemble du territoire qui doit nous animer et rassembler tous les élus du Seignanx.

**Favoriser un développement économique durable**

Compétence communautaire par excellence, le développement économique est au cœur de notre projet solidaire pour le Seignanx. Ce développement doit se réaliser au profit de tous les habitants du Seignanx quel que soit leur lieu d'habitation, quelle que soit leur qualification, quel que soit le secteur d'activité : Industrie, Commerce, Tourisme ou Agriculture. Nous devons donner les moyens aux entreprises actuelles et futures du Seignanx de créer des emplois. Lors des mandats précédents, cette approche du développement économique a conduit la Communauté de Communes à soutenir le comité de Bassin d'Emploi et à initier l'ambitieux projet de Parc d'Activités Economiques du Seignanx.

Comme par le passé, les différents Parcs d'Activités doivent être développés dans tout le Seignanx de manière cohérente pour favoriser les synergies et les complémentarités. Nous devons continuer à soutenir l'Economie Sociale grâce au développement des infrastructures existantes et des services déjà créés.

Enfin, ce développement économique doit se faire dans le respect de l'environnement, véritable atout de notre territoire.

Ce développement économique volontariste passe bien sûr par la maîtrise foncière des différents Parcs d'Activités.

**PROPOSITIONS MISES EN DEBAT  
au 14 Janvier 2009**

**PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Décisions déjà prises  
A mettre en oeuvre**

**Parc d'Activités Economiques du Seignanx**

**Secteur de Tarnos**

- Cibler les acquéreurs potentiels
- Définir les conditions de vente des terrains
- Lancer appel d'offres pour les réseaux
- Définir le budget assainissement
- Finaliser la charte environnementale

**Secteur d'Ondres**

- Choisir le promoteur le mieux disant.

**Z.A Labranère ONDRES**

- Définir le niveau de commercialisation en fonction du résultat des études :
  - Environnementale (déjà réalisée)
  - Voirie et Réseaux en cours « Bureau d'Etudes Saunier »
  - Giratoire RD 810 « Agence d'Urbanisme Atlantique Pyrénées »

**Zone Artisanale Arriou (Ondres)**

- Finaliser le projet de Centre de tri postal
- Aménager la 2nde partie (bâtiment)

**Dossiers à ouvrir**

**ZAC St- Martin-de- Seignanx**

Préciser le projet

**Réflexions à entamer**

Zones d'activités artisanales des autres communes

- Penser les synergies et complémentarités entre les différentes zones économiques (existantes et à créer)

Arrêter le niveau de financement dédié au développement de l'Economie Sociale et Solidaire

**Parc d'Activités Economiques**

**Finalisation du Projet sur SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX**

**Viabilisation et Commercialisation de:**

- Deux premiers îlots (environ 6 ha) constituant la Phase I sur TARNOS
- L'ensemble du secteur sur ONDRES

**Viabilisation et Commercialisation**

- 3 Ha sur la Zone Labranère (ONDRES)
- La Zone Artisanale d'Arriou sur ONDRES

**Ouverture de Zones d'Activités dans les autres Communes**

(En fonction des besoins locaux )

## ***Mettre en œuvre une politique de Tourisme Durable***

Le tourisme comme les autres activités économiques doit participer au développement durable que nous souhaitons pour le Seignanx. Il doit être respectueux des hommes et de la nature. En cohérence avec les valeurs qui nous animent, la Communauté de Communes va promouvoir un tourisme qui :

- permet de découvrir, de comprendre notre territoire au travers de ses activités, de ses habitants,
- contribue à la préservation et à la valorisation de nos richesses locales (naturelles, culturelles et patrimoniales),
- fait des habitants du Seignanx les principaux protagonistes et les premiers bénéficiaires de l'activité touristique,
- s'insère harmonieusement dans le tissu économique, grâce à des liens de coopération étroits avec les autres acteurs locaux.

Pour soutenir cette forme de développement touristique, la Communauté de Communes va initier et soutenir plusieurs actions.

### **PROPOSITIONS MISES EN DEBAT** **au 14 Janvier 2009**

#### **Décisions déjà prises** **A mettre en œuvre**

- Définir une politique de Tourisme Durable
- Donner des moyens supplémentaires à l'Office de Tourisme pour coordonner cette politique.

#### **Dossiers à ouvrir**

#### **Plan d'action selon 4 axes**

- En matière d'hébergement, accompagner les professionnels vers une gestion durable de leur exploitation.
- Pour les équipements ou activités touristiques, valoriser le patrimoine naturel du Seignanx.
- En ce qui concerne l'emploi touristique, utiliser les compétences du CBE pour renouveler les expériences réussies dans le bâtiment par exemple.
- Enfin en matière de diffusion, l'Office de Tourisme va consolider ses outils de communication pour faire connaître cette volonté nouvelle d'accueillir autrement les touristes dans le Seignanx

#### **Réflexions à entamer**

- Concentrer l'animation touristique sur celle concernant le réseau des acteurs du tourisme
- Développer l'offre touristique en permettant l'initiative publique
- Transférer complètement la compétence Tourisme à la Communauté (Charges mutualisées et Taxe de Séjour communautaire)
- Plan PPIage pour le Seignanx

### **PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU** **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### **Mise en œuvre du Plan d'Actions** **engagé dans le cadre de la** **politique de Tourisme Durable**

en incitant entre autres, à des partenariats fréquents entre l'OT et le CPIE et/ou le CBE.

#### **Instauration d'une Taxe de** **Séjour Communautaire**

en contrepartie d'une intégration progressive des dépenses liées à l'accueil et à l'animation touristiques (dont les Plans Plage)

## ***Améliorer et élargir la gestion de la voirie communautaire***

L'amélioration du réseau de voirie est un enjeu majeur pour l'aménagement du territoire. Son entretien est une préoccupation permanente pour les élus locaux et les administrés qu'ils représentent.

Les communes demandent de plus en plus l'intégration de voies dans l'itinéraire de celles reconnues communautaires. Or la compétence telle qu'elle est définie aujourd'hui n'est plus adaptée à ces enjeux. Il devient nécessaire de trouver des moyens supplémentaires pour faire vivre cette compétence.

### **PROPOSITIONS MISES EN DEBAT au 14 Janvier 2009**

#### **Décisions déjà prises A mettre en oeuvre**

- Rendre encore plus efficace et fréquent l'entretien courant de la voirie et le suivi des permissions de voirie (respect des prescriptions)
- Suivi du diagnostic des Ouvrages d'art
- Répondre aux demandes croissantes de travaux d'aménagement urbain.

#### **Dossiers à ouvrir**

#### **Définir des moyens supplémentaires pour cette compétence**

- Moyens financiers
- Nécessité de créer un service technique en interne pour assurer :  
l'entretien régulier de la voirie.  
les suivis administratifs, techniques et financiers des marchés.

#### **Réflexions à entamer**

- Programmation des projets d'élargissement des voies communautaires et des voies nouvelles inscrites en emplacement réservé dans les plans locaux d'urbanisme (exemples voie de contournement à ONDRES, desserte de la zone d'activité commerciale etc...)
- Accompagnement du devenir de la RD 26 (ONDRES-ST MARTIN)

### **PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### **Renforcement de la Compétence Voirie**

#### **A partir de l'intégration de nouvelles voies d'intérêt communautaire :**

- Incitation à la mise à jour par les Communes du tableau de classement des voies (AG. Carto)
- Mise à plat du règlement de Voirie par une Commission Technique (à constituer)
- Réflexion sur l'hypothèse de la création d'un service technique en interne.

#### **Afin de satisfaire :**

- L'entretien courant
- Les projets d'Aménagements Urbains
- Les interventions sur les axes stratégiques (RD26, Voie de Contournement d'ONDRES)

## Fournir un logement adapté à tous les habitants du Seignanx

2014

Accéder au logement est la préoccupation majeure de nos concitoyens. La situation géographique privilégiée du Seignanx, au cœur du Sud Ouest, en zone littorale, en périphérie d'un bassin d'emploi important, sert particulièrement les intérêts du marché privé.

Les difficultés pour se loger dans l'agglomération bayonnaise n'améliorent pas la situation dans le Seignanx, mais l'aggravent en reportant les besoins.

Lors du mandat précédent, des objectifs ambitieux ont été fixés dans le cadre du Programme Local de l'Habitat pour tenter de relever ce défi qui est au cœur des valeurs qui nous animent. La mise en œuvre de ce plan pour les années qui viennent et les réserves foncières pour le moyen et long terme doivent être les deux axes de notre politique du Logement.

### PROPOSITIONS MISES EN DEBAT au 14 Janvier 2009

#### Décisions déjà prises à mettre en oeuvre

- Orienter le développement de la politique foncière
- Aménager une aire d'accueil et une aire de grand passage destinées à permettre le stationnement des gens du voyage (ce qui est une obligation légale à satisfaire rapidement)
- Créer 4 à 5 logements d'urgence et en définir le mode de gestion
- Alimenter le fonds de solidarité foncière (3000 € / logement)
- Tendre vers une répartition pertinente et équilibrée des P.L.U.S et des P.L.S sur le territoire
- Veiller à l'application des prescriptions du P.L.H (répartition des modes de logement, adéquation de l'offre avec les besoins)
- Réserves Foncières pour l'habitat (1 à 2 hectares par commune)

#### Dossiers à ouvrir

- Diversifier l'offre en l'accession sociale (PTZ majoré et Pass Foncier si aide de la collectivité)
- Soutenir la production de logements locatifs HQE qui réduisent les charges pour les locataires.

#### Réflexions à entamer

Création d'un guichet unique pour le logement social.

### PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Politique Foncière :

- Formaliser un programme d'acquisitions foncières ambitieux facilité par un **Portage Foncier** long terme de l'EPFL (9 à 15 ans).

#### Aire d'Accueil et Aire de Grand Passage Gens Du Voyage

- Respect des prescriptions du Schéma Départemental

#### Logements d'Urgence

- Création de 4 logements d'urgence, prévus par les Statuts de la Communauté de Communes et par le PLH.  
(Mode de gestion à définir : Communauté de Communes, PACT, Services Sociaux,...)

#### Fonds de Solidarité Accession Sociale

- Rapprocher les objectifs du PLH en évaluant régulièrement les PLU
- Associer la Communauté de Communes aux programmes nouveaux.
- Soutenir l'accession sociale à la propriété en utilisant le PSLA et en accompagnant financièrement (PTZ majoré et Pass Foncier).

#### Guichet Unique

- Coordonner et soutenir l'action des Maires en matière de recherche de logement.

## ***Développer et harmoniser la politique sociale dans le Seignanx***

Compétence nouvelle à développer pour la Communauté (mais figurant dans nos statuts), la politique sociale doit être une priorité pour ce mandat. Les services actuellement proposés dans le Seignanx, ainsi que les aspirations des administrés sont aujourd'hui très divers.

Faire en sorte que tous les habitants du Seignanx bénéficient des mêmes services sociaux, que ces services soient publics et de qualité, qu'il y ait une meilleure visibilité et un accès plus simple, voilà le pari que des élus doivent gagner d'ici la fin du mandat.

### **PROPOSITIONS MISES EN DEBAT** **au 14 Janvier 2009**

#### **Décisions déjà prises A mettre en oeuvre**

- Modification des statuts en 2006 prévoyant la mise en place d'un CIAS
- Créer le Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Harmoniser le service d'aide ménagère sur tout le territoire dans le cadre d'un service public.
- Le conventionnement proposé par le CCAS de TARNOS ne permet plus de répondre aux contraintes réglementaires notamment pour les petites Communes.
- Etude du Centre de Gestion en 2008 complétant celle de 2007
- Organisation d'une rencontre avec le CIAS du Pays d'Orthe (référence dans les Landes)

#### **Dossiers à ouvrir**

- Etendre les compétences du CIAS vers un service de soins à domicile, de services à la personne.

#### **Réflexions à entamer**

- Etendre la compétence Sociale en direction de la petite enfance

### **PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU** **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### **Création du CIAS.**

- Harmoniser les services rendus en matière d'Aide-Ménagère au sein d'un CIAS afin de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.
- A partir de l'analyse des besoins sociaux, extension ultérieure à d'autres Services (Soins à domicile, Petite Enfance, Services à la Personne...)

## ***Préserver et valoriser notre environnement***

Lors des mandats précédents, les Communes ont fait le choix de développer cette compétence grâce à la Communauté. Cette volonté s'est traduite par la création et le développement du CPIE. Cet outil, au service du territoire, a largement favorisé la prise en compte de l'environnement dans nos décisions stratégiques.

Cette politique doit être poursuivie et amplifiée. Nous ne pouvons pas faire vivre un projet de progrès sans cette approche environnementale. La préoccupation écologique doit être intégrée à toutes nos réflexions, que ce soit au sein de la Communauté ou dans nos Communes.

Par ailleurs, le Seignanx bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel qui s'étend de l'Océan à l'Adour en passant par la forêt, les lacs, les Barthes.... Il est indispensable de poursuivre la préservation et la valorisation de ces espaces.

### **PROPOSITIONS MISES EN DEBAT** **au 14 Janvier 2009**

#### **Décisions déjà prises** **A mettre en oeuvre**

- Poursuivre la mise en œuvre des sentiers pédestres en partenariat avec l'OT et le CPIE
- Aide au développement d'actions de gestion : valorisation et animation du site d'Arremont ; réhabilitation de massifs, programmes d'animation (outils nouveaux de communication ...)
- Achever la Restructuration du site d'Arremont
- Participer activement à la gestion de l'élimination des déchets déléguée au S.I.T.C.O.M.

#### **Dossiers à ouvrir**

- Mettre en place des conventions de gestion sur les sites communautaires avec le CPIE sur les sites bénéficiant d'un statut particulier (ex : tourbière de St Laurent de Gosse ....) sur les espaces urbains (ex : espaces boisés du Parc d'Activités)
- Investissement plus opérationnel des agents du CPIE sur le territoire du Seignanx sur les problématiques environnementales de compétences communautaires voiries, valorisation des sites, suivi du projet SITA sur Ambroise, suivi de la qualité des milieux)
- Utiliser les compétences du CPIE pour favoriser un tourisme durable

#### **Réflexions à entamer**

- Accompagner les Communes et collectivités partenaires de la Communauté *qui le souhaitent vers un fonctionnement éco-responsable*
- En lien avec l'aménagement du territoire, définir des plans de gestion pour les zones sensibles (avec des enjeux environnementaux importants).

### **PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU** **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### **Sentiers Pédestres**

- Extension des itinéraires (Biarrotte, Biaudos)
- Convention avec le CG40 pour balisage et entretien de certaines boucles.
- Réhabilitation et valorisation des ponts des Canaux des Barthes.
- Mise en valeur et/ou la gestion des sites particuliers (Tourbière de ST-LAURENT-DE-GOSSE)

#### **Sentiers Equestres**

- Mise en place de sentiers équestres balisés pour ne plus empiéter sur les sentiers pédestres.

#### **Gestion des déchets**

- Accompagner les Maires à exercer le Pouvoir de Police de l'Environnement (mises en remblais non autorisées)
- Faire respecter le cahier des charges par l'opérateur privé gérant le C.R.M et le C.E.T.3 à «Ambroise».
- Mieux appréhender et anticiper financièrement la mise aux normes réglementaire des installations du SITCOM.

#### **Développement Durable**

- **Fauchage Bords des Routes :** Gestion différenciée du fauchage des bords de routes, sous réserve d'une bonne communication avec les administrés.
- **Eco Responsabilité :** Rédaction d'un guide par le C.P.I.E pour les Collectivités et les Administrés sur les gestes du quotidien.

#### **Bilan Carbone (émissions CO2)**

- Sur une échelle supra-communale, via l'ADEME.

#### **Economie Sociale**

- Envisager les clauses d'insertion dans certains corps de métiers du bâtiment.

## Créer une cohérence de territoire pour l'aménagement de l'espace

La mise en oeuvre de cette compétence a permis d'accompagner les Communes pour la création de leur Plan Local d'Urbanisme. Le service Urbanisme à la Communauté a permis d'appréhender l'aménagement du territoire dans sa globalité.

Aujourd'hui notre territoire est tourné vers l'Agglomération Bayonnaise. Son développement s'articule autour des deux axes majeurs que sont les Routes Départementales 817 et 810. Cette organisation va être largement modifiée avec l'avènement du Parc d'Activités Economiques et la mutation de la RD 85. De nouveaux enjeux, de déplacements, d'emplois, de logements, ... vont apparaître.

En lien avec le Conseil Général des Landes, le Pays Adour Landes Océanes et le Syndicat Mixte chargé du SCOT, la Communauté de Communes du Seignanx doit être le lieu de réflexion privilégié pour anticiper ces problématiques.

### PROPOSITIONS MISES EN DEBAT au 14 Janvier 2009

#### Décisions déjà prises A mettre en oeuvre

- Finaliser le PLU de *Saint Martin de Seignanx*
- Associer l'aide technique de l'Agence d'Urbanisme Atlantique Pyrénées et de la Communauté de Communes pour accompagner les réflexions des Communes. Renforcer le partenariat avec l'Agence (prévoir une participation équivalente à 1€ / habitant au BP 2009).
- Développer les relations avec la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz via le Syndicat Mixte chargé de l'élaboration du SCOT

#### Dossiers à ouvrir

- Les PLU ont créé 11 zones AU à vocation d'habitat et à ce jour, aucune d'entre elles n'est devenue opérationnelle. Poursuivre la collaboration technique et administrative pour assister les Communes dans la création d'opérations d'aménagement publiques (ZAC, lotissement, ...) à vocation d'habitat.
- Veiller ainsi à la réalisation des objectifs du P.L.H et assurer le financement des équipements publics
- Intégrer la compétence VELO et développer un maillage du territoire des voies et pistes cyclables

#### Réflexions à entamer

- Aménagement urbain de la RD 817
- Aménagement urbain de la RD 810
- Aménagement du 3<sup>ème</sup> axe urbain stratégique, la RD26

### PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### **Urbanisme Réglementaire**

- Achever les procédures en cours afin de doter chaque Commune d'un PLU.
- Favoriser une urbanisation économe du foncier et marginalisant la filière d'assainissement autonome.

#### **Urbanisme Opérationnel**

- Intensifier le partenariat avec l'A.U.D.A.P
- Privilégier les opérations d'aménagement sous forme de ZAC ou de PAE afin d'optimiser les participations financières des opérateurs.

#### **Circulation**

- Prise de compétence « pistes cyclables » à partir de la définition d'un itinéraire.
  - Participer et prévoir l'évolution des axes stratégiques de développement : RD810, RD817, RD26, et contournement Est d'ONDRES.

## Faire connaître les missions de la Communauté - Développer les

102  
8007

En tant que collectivité récente, la Communauté est mal identifiée. Si désormais le terme Seignanx évoque un territoire pour ses habitants, le rôle de l'institution est largement méconnu.

Les manifestations emblématiques de la Communauté (Festi'Mai, Courses du Seignanx, Un temps pour lire) ont désormais trouvé leur place dans l'agenda des citoyens du Seignanx. Les valeurs associées à ces événements (rencontre, partage, accessibilité, ...) sont bien comprises et appréciées par tous. La Communauté doit se donner les moyens de pérenniser et amplifier ces manifestations qui ont donné du sens à notre territoire.

En revanche, les autres compétences de la Communauté sont largement méconnues. La Communauté est par nature une collectivité solidaire, qui redistribue, qui équilibre le territoire. Afin de faire connaître ses missions et ses compétences, les moyens de communication devront être étoffés.

### PROPOSITIONS MISES EN DEBAT au 14 Janvier 2009

#### Décisions déjà prises A mettre en œuvre

- Publier deux bulletins d'informations par an et des bulletins intermédiaires autant que de besoin.
- Rénover le Site Internet (même version depuis 2000, année de sa création).
- Festi'mai : assurer un partenariat étroit avec l'association « La Locomotive » pour la direction artistique
- Soutenir TANOC PRODUCTION (Sylvie LICARD) afin de « Sauvegarder la mémoire vivante des Landes »

#### Dossiers à ouvrir

- Renforcer la communication (presse locale, événements institutionnels, affichage)
- Associer un slogan, une signature *une image* au nom de notre Communauté qui exprime notre volonté de développement durable.

#### Réflexions à entamer

- Comment assurer la compétence ? Aujourd'hui, pas de poste dédié.
- Comment se rapprocher de la population ? Nouvelle technologie, réunions publiques, de proximité ?

### PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### **Renforcer la Communication**

- Edition de deux Bulletins Communautaires par an.
- Rénovation du Site Internet
- Création d'un nouveau Logo et d'un Slogan
- Mise en place d'un système de Visioconférence (l'amphithéâtre du CPIE étant pressenti comme lieu d'installation)
- Maintien sur la durée du mandat du soutien à TANOC PRODUCTION
- Travailler sur la mise en œuvre d'un rapprochement avec la population par l'usage des Nouvelles Technologies, de réunions publiques, de réunions thématiques de proximité.

#### **FESTI'MAI**

- Pérennisation de l'événement dans le respect des objectifs fixés à l'origine.

#### **Consolider la compétence**

- Travailler sur la manière et les moyens humains.

## ***Infrastructures et équipements intercommunaux.***

Partager, mettre en commun des moyens financiers, humains... doit permettre de faire vivre des projets ambitieux pour le territoire, répondant aux aspirations des administrés et qu'aucune commune ne pourrait porter seule. Créer de nouvelles infrastructures permet de plus de concrétiser la place de la Communauté dans l'esprit des habitants du Seignanx. C'est une façon de faire prendre conscience de l'importance de la solidarité intercommunale.

Par ailleurs, la Communauté s'est dotée d'un siège désormais clairement identifié au coeur du Seignanx. Afin d'accueillir, les nouveaux services nécessaires à son développement futur, un agrandissement devra être réfléchi dès aujourd'hui et à court terme.

### **PROPOSITIONS MISES EN DEBAT** **Au 14 Janvier 2009**

**Decisions déjà prises**  
**A mettre en oeuvre**

**Dossiers à ouvrir**

- *Extension « Clairbois »*

**Réflexions à entamer**

- *Siège du CBE*
- *Equipement emblématique (Piscine communautaire ? Salle de spectacles ?)*

La Communauté doit devenir le lieu de réflexion de tous les élus et habitants du territoire pour la réalisation d'infrastructures intercommunales importantes. Cette méthode doit être guidée par une volonté politique.

### **PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU** **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### **Equipements Publics**

##### **Création du siège social :**

- De la Communauté de Communes (extension)
- Du C.I.A.S (localisation et création)
- Du C.B.E (localisation et recherche de financement)

##### **Réflexion sur la localisation et le financement d'une piscine communautaire.**

## ***Améliorer les déplacements en favorisant les transports publics.***

Conséquence de la problématique Logement/Emploi, les déplacements sont devenus un enjeu majeur pour le Seignanx. Avec le développement du Parc d'Activités Economiques au cœur du Seignanx, cet enjeu va prendre encore de l'importance. Compte tenu de notre attachement au service public, et au développement durable, il est indispensable que la Communauté prenne en charge ce dossier.

La problématique déplacement est triple :

- Les déplacements qui traversent le Seignanx (Sud Landes vers Bayonne).
- Les déplacements du Seignanx vers Bayonne.
- Les déplacements à l'intérieur du Seignanx.

Enfin, l'été cette problématique est influencée par la fréquentation touristique.

Concernant ces dossiers, la bonne collaboration avec le Conseil Général, le Syndicat Mixte chargé du Schéma de Cohérence Territoriale et la Communauté d'Agglomération Bayonne Anglet Biarritz est indispensable.

### **PROPOSITIONS MISES EN DEBAT** **au 14 Janvier 2009**

#### **Décisions déjà prises** **A mettre en oeuvre**

- Transport en commun pour le Parc d'Activités Economiques
- Aires de co-voiturage, schéma cantonal

#### **Dossiers à ouvrir**

- Intégration de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte des Transports en Commun.
- Aménagement transport en site propre sur les Routes Départementales 810 et 817

#### **Réflexions à entamer**

- Tram Train DAX/ Agglomération Bayonnaise

### **PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU** **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### **Liaisons avec l'Agglomération**

- Solliciter l'adhésion de la Communauté de Communes au S.M.T.C.
- Réserver des emplacements TCSP sur les deux axes stratégiques (RD810 et RD817)
- Participer à la création d'un parc-relais et de co-voiturage sur chacun des deux grands axes vers BAYONNE

#### **L.G.V**

- S'inscrire dans la réflexion concernant l'implantation d'une gare nouvelle de l'Agglomération (L.G.V.)

## CONCLUSION

Ce programme ambitieux, qui s'inscrit dans la continuité des mandats précédents et dans la perspective des mandats futurs, nécessite des moyens supplémentaires.

Le recours à l'impôt, surtout quand il est progressif, est un moyen juste mis au service de la collectivité pour faire vivre un projet commun. Mais dans le Seignanx, la pression fiscale est déjà importante, tant pour les ménages que pour les entreprises. Compte tenu des augmentations d'impôts passées et de la crise économique et sociale actuelle, une hausse supplémentaire paraît inopportune. Une mutualisation des moyens pour une plus grande efficacité semble plus pertinente.

### PROPOSITIONS MISES EN DEBAT

au 14 Janvier 2009

#### Dossiers à ouvrir

- Adopter le passage en TPU augmente les ressources de la Communauté :
  - Environ 275 000 de DGF par an
  - Intégration des surplus de TP (sur la base d'une moyenne de + 3,5% par an)
- Harmoniser la politique fiscale du territoire (dégrèvements, exonérations, T.L.E.)

#### Réflexions à entamer

- Transferts de charges des Communes vers la Communauté :
  - Création d'une commission de transfert de charges pour les domaines :
    - Voirie, Services Techniques
    - Social, (C.I.A.S)
    - Tourisme,
    - Equipements publics (sportifs notamment)

#### Création de Nouvelles Compétences

- Transport Déplacement
- Jeunesse- Petite Enfance
- Compétences accrues du C.I.A.S (soins à domicile, à la personne)
- Pistes cyclables

### PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- Vote du passage en Taxe Professionnelle Unique
- Instauration de la Taxe de Séjour Communautaire
- Harmonisation des politiques fiscales du territoire
  - Amender les Statuts :
    - pour les mettre en conformité avec les nouvelles compétences exercées : (Pistes cyclables Déplacements...)
    - pour modifier la représentativité (prise en compte des nouveaux recensements).
  - Installation de la Commission de transfert des charges.